



SNCL INFOS N° 18 du 23/06/08 au 06/07/08

Agents non titulaires Élections aux commissions consultatives



Comme les assistants d'éducation, les agents non titulaires éliront des représentants **au cours du dernier trimestre 2008.**

La composition de ces commissions répondra aux règles du paritarisme. Ces **commissions seront consultées** notamment sur :

- les **litiges**, les **licenciements** pour insuffisance professionnelle ;
- les **procédures disciplinaires** engagées à l'encontre d'agents.

Le **SNCL** poursuit son combat pour la **défense des personnels non titulaires** et profitera des prochaines élections pour faire connaître ses propositions.

Le **SNCL** sera présent pour ces élections qui, rappelons-le, se dérouleront **sur sigle.**



Pour vous tenir informé, pensez à **consulter régulièrement notre site Internet** et n'hésitez pas à **contacter votre responsable académique.**

Employabilité des jeunes



Le secrétaire d'État chargé de la prospective, de l'évaluation des politiques publiques et du développement de l'économie numérique, qui avait été chargé par le ministre de l'Éducation Nationale de faire le point sur « l'insertion dans l'emploi des sortants de l'enseignement professionnel » vient de remettre son rapport.



Il en ressort notamment que :

- Deux jeunes sur trois ont trouvé un emploi sept mois après leur sortie ;
- Les jeunes apprentis ont des taux d'emploi supérieurs à ceux des lycéens issus des LP ;
- Les apprentis ont plus de chances que les lycéens d'être recrutés en CDI et CDD à la sortie de leur formation, et ce pour un même niveau de salaire ;
- Les sortants au niveau des baccalauréat et brevet professionnels ont un taux

d'emploi supérieur à celui des titulaires d'un BEP ou d'un CAP ;

- Les taux d'emploi dans les spécialités « production » sont en général supérieurs à ceux des spécialités « services » ;



• L'immobilier, le commerce, le bâtiment, l'hôtellerie-restauration, l'électricité et la métallurgie concentrent l'essentiel des emplois ;

• Le taux d'emploi varie selon les régions et celui des filles est toujours inférieur à celui des garçons ;

• Enfin, si les jeunes ont un regard positif sur leur formation, 42% des lycéens estiment insuffisante l'information reçue au moment de l'orientation .

Le ministre a par ailleurs indiqué que l'amélioration de cette dernière devait être un **objectif prioritaire** .

PLP : recruter mieux...

Lors d'un groupe technique préparatoire au mouvement des personnels, le Secrétaire Général de l'académie de Nantes constatait avec amertume le manque de PLP « génie industriel bois » et de PLP « horticulture ». Ce constat valable à Nantes est également valable dans de nombreuses autres académies.



Et pourtant, l'étonnement n'aurait pas dû être du côté du Secrétaire Général mais du nôtre.

En effet, pour le « génie industriel bois », le nombre de postes vacants dans la seule académie de Nantes excède depuis quelques années déjà le nombre de postes mis au plan national au concours; quant à l'« horticulture », il n'y a pas eu de concours depuis une quinzaine d'années!



Par contre, le Ministère continue de recruter des PLP « productive » ou « comptabilité » alors que les TZR sont pléthores dans les académies.

« Recruter moins mais recruter mieux » est un slogan à la mode souvent entendu ces derniers temps . Un constat s'impose : notre administration recrute moins et ne recrute pas mieux!

Dès lors, une autre question se pose : **pourquoi le ministère poursuit-il une politique inadaptée de recrutement ?**

Une amorce de réponse, inquiétante, peut être esquissée à l'analyse des faits. Pour les disciplines en déficit, le recrutement de contractuels et de vacataires bat son plein : **des non titulaires, c'est bien utile!** De plus, ce procédé correspond bien à la volonté affirmée de favoriser des statuts de droit privé au sein de la Fonction Publique.



Pour ce qui concerne les disciplines en surnombre, nos collègues subissent de fortes pressions pour intervenir en collègue sur des postes de technologies. La polyvalence des enseignants, tant sur les disciplines que sur la nature des établissements, est ainsi amorcée.

Il est inconcevable de penser que les situations aberrantes des recrutements soient le fruit de simples erreurs ou d'incompétences de fonctionnaires ministériels. Elles sont entretenues afin de préparer des « évolutions estimées nécessaires du métier d'enseignant ».

D'ailleurs, certains responsables académiques ne réclament-ils pas des recrutements locaux qu'ils jugent mieux en phase avec les besoins constatés?

Note 2b : le retour

La cour d'appel de Paris a confirmé la décision de première instance du juge des référés de Paris du 3 mars 2008 qui ordonnait le retrait de toute mention nominative d'enseignants du site Internet *Note 2b.com*.



Le co-fondateur du site a annoncé toutefois qu'il mettait dès à présent en ligne une nouvelle version de *Note 2b.com.*, avec les modifications suivantes :

- La recherche par nom de professeur a été supprimée ;
- Il faut être inscrit dans l'établissement en tant qu'élève ou parent pour pouvoir noter les enseignants.



Le SNCL-FAEN procède actuellement à une analyse juridique et donnera des consignes précises à la rentrée .



Formation des enseignants

Les députés européens, qui ont adopté le rapport d'initiative de Maria Badia i Cutchet lors de la commission « Culture et Éducation » du Parlement Européen, souhaitent, afin d'élever la performance des élèves, améliorer la qualité de la formation des enseignants et insistent notamment sur le fait que les états membres doivent consacrer un budget plus élevé à cette dernière .



Les députés recommandent également que les enseignants puissent bénéficier de bourses du gouvernement pour améliorer leurs qualifications.

Ils constatent par ailleurs des écarts importants dans la rémunération des enseignants selon les États et demandent qu'ils aient des salaires en relation avec leur importance pour la société.

Enfin, ils évoquent le fait que la mobilité des enseignants et un travail d'équipe pourraient être de nature à améliorer la créativité et l'innovation des méthodes pédagogiques.



On peut toujours rêver...